

FONTVIEILLE



Mairie de Fontvieille

Dossier c a n t i n e / G A R D E R I E / E T U D E S U R V E I L L E E 2 0 2 4 / 2 0 2 5

A déposer rempli et signé

En MAIRIE ANNEXE AVANT LE : 31 ma i 2024

Documents à fournir :

- A t t e s t a t i o n C a f (M S A . . .) a v e c
q u o t i e n t f a m i l i a l O u A v i s d ' i m p o s i t i o n
- R I B (s i p r é l è v e m e n t a u t o m a t i q u e)

Pièces à remplir et retourner :

- Fiche renseignements
- Bulletin d'inscription : cant/périsco/étude.
- Tableau réservations cantine de septembre : à remplir **UNIQUEMENT POUR CEUX DONT LES PLANNINGS CHANGENT TOUS LES MOIS.**
- Préinscription accueil de loisirs : à remplir si besoin. Inscriptions à confirmer sur place.
- Autorisation de sortir seul : à remplir si besoin (école élémentaire)

Pièces à conserver :

- Règlements intérieurs : **A LIRE .**
- Tarifs et contacts : **A CONSERVER**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (2023/2024)

Nom de l'enfant :Prénom :.....

Date de naissance :.....classe :.....Ecole.....

Nom et prénom du parent responsable 1 :

Adresse :

.....

Tel portable :.....tel professionnel :.....

Adresse email :

Nom et prénom du parent responsable 2 :

Adresse :

.....

Tel portable :.....tel professionnel :.....

Adresse email :

Situation familiale : célibataire marié divorcé concubin pacsé

(Copie du jugement de divorce statuant sur la garde de l'enfant)

(Pacsé, concubin séparé une attestation sur l'honneur des deux parents)

Attestation CAF : quotient familial numéro d'allocataire ou avis d'imposition des deux parents.

Autre régime : attestation et numéro d'allocataire ou avis d'imposition

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom.....prénom.....Tel :

Accusé de réception/règlement intérieur :

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs cantine, périscolaire et m'engage à les respecter.

Je déclare exact les renseignements notifiés ci-dessus.

Fait a Fontvieille, le /...../..... Signatures :

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

Cantine / garderie et /ou étude surveillée

Nom de l'enfant : prénom :

Date de naissance : Classe :Ecole :

- **Inscription cantine à l'année (entourer vos choix)**

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Régime sans porc : oui non

Mise en place PAI : oui non

- **Garderie du soir (entourer vos choix)**

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- **Etude surveillée (uniquement en élémentaire)**

entourer vos préférences (1 seul choix sera retenu)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Personnes majeures autorisées à venir chercher mon enfant

Nom du père :

Nom de la mère :

NOM PRENOM :

ADRESSE

TELEPHONE

NOM PRENOM :

ADRESSE

TELEPHONE

NOM PRENOM :

ADRESSE

TELEPHONE

DROITS A L'IMAGE

Je, soussigné (e) M. Mme (prénom et nom) :

Adresse :

n° téléphone :

Adresse e-mail :

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant (prénom/ nom) :

Autorise :

- les représentants de l'école, ou de l'accueil collectif de mineurs :

À prendre mon fils/ma fille en photo ou à réaliser un film

À utiliser cette/ces photo(s) pour une publication :

-dans le journal local, l'album photos, Facebook mairie

- sur tout support d'information relatif à la promotion des activités à la restauration et à l'accueil périscolaire. Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux

fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis est garanti, de même que le droit de retrait.

Date et signature :

8) SANTE :

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

La famille sera prévenue en cas de signes de maladie ou de blessure légère.

Les parents devront **fournir une ordonnance et une autorisation écrite** permettant l'administration des soins par l'équipe d'encadrement. Les médicaments doivent être donnés dans leur emballage d'origine.

9) EN CAS D'ACCIDENT :

EN CAS D'URGENCE MEDICALE, LA FAMILLE AUTORISE LA DIRECTION A FAIRE APPEL AUX SERVICES DE SECOURS (SAMU, POMPIERS).

LA FAMILLE AUTORISE LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES QUI DEVRONT ETRE PRATIQUEES SANS DELAI :

OUI

NON

Signature des responsables légaux

DOCUMENT A CONSERVER

- Téléphone garderie école élémentaire : 04.90.54.73.95
 - Téléphone garderie école maternelle : 04.90.96.94.61
 - **Téléphone régie cantine : 04.90.54.79.19**
- Email : services.scolaires@fontvieille.fr
- Téléphone accueil de loisirs : 04.90.47.78.72
- Email : lafabrique@fontvieille.fr

.....

Tarifs cantine (Décision du maire du 7/2024 du 5 mars 2024), calculés en fonction du quotient familiale ou avis revenu fiscal de référence .

Tarif de la « demi-pension domicilié à Fontvieille »

- Quotient familial ou revenu fiscal 0 à 500 : 1euro
- Quotient familial ou revenu fiscal 501 à 800 : euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 801 à 1100 : euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 1101 à + : euros
- PAI : 60% du QF

Tarif de la « demi-pension NON domicilié à Fontvieille »

- Quotient familial ou revenu fiscal 0 à 500 : 1euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 501 à 800 : euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 801 à 1100 : euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 1101 à + : euros
- Repas exceptionnel : 6,50 euros

- Adultes (enseignants, visiteurs) : 7,87 euros
- Garderie/étude surveillée : 8 euros par mois



AUTORISATION DE SORTIR SEUL(E) DE L'ECOLE

Année scolaire 2024/2025

Je soussigné(e) Madame/Monsieur,
responsable légal de l'enfant....., scolarisé à l'Ecole
Yvan Audouard en classe de, autorise mon enfant à quitter seul la
garderie de l'école par ses propres moyens ou accompagné d'un mineur de sa
famille.

Nom du mineur :..... prénom.....

Jour	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Heure	...h...	...h...	...h...	...h...
Précisez : Seul ou avec un mineur				

Nous demandons à l'enfant de prévenir un adulte de surveillance avant de sortir de
l'établissement.

Autorisation valable pour la durée de l'année scolaire 2024/2025.

Cette autorisation décharge l'établissement de toutes responsabilités.

Fait à..... Le.....

Signature

Horaires garderie 16h50-17h55

A remettre aux surveillants du périscolaire

*** RESERVATION AU MOIS : CANTINE SEPTEMBRE 2024 à remettre avant **le 20 août****

En mairie annexe ou par mail : services.scolaires@fontvieille.fr (pas de kiosque av. oct.)

Nom :

Prénom :

classe :

LUNDI 2	MARDI 3	■	JEUDI 5	VENDREDI 6
LUNDI 9	MARDI 10	■	JEUDI 12	VENDREDI 13
LUNDI 16	MARDI 17	■	JEUDI 19	VENDREDI 20
LUNDI 23	MARDI 24	■	JEUDI 26	VENDREDI 27
LUNDI 30		■		

FONTVIEILLE



COMMUNE DE FONTVIEILLE

A conserver

REGLEMENT INTERIEUR CANTINE/GARDERIE/ETUDE

2023/2024

L'accueil des enfants aux cantines et garderies de la commune de Fontvieille impose l'adhésion des parents au présent règlement intérieur.

Lieu d'implantation/ locaux

L'accueil des enfants s'effectue dans les locaux, salle de cantine et cour de récréation de l'école élémentaire Yvan Audouard, chemin du stade à Fontvieille, et de l'école maternelle Raymonde Avon, route d'Arles à Fontvieille.

Responsabilité

L'organisation de l'accueil cantine et des activités dans le cadre de la garderie relève de la responsabilité de la commune de Fontvieille dans le respect des règlements édictés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Assurance

La commune a conclu une police d'assurance en responsabilité collectivité publique auprès de la compagnie Groupama. Toutefois, l'enfant qui fréquente la garderie devra être obligatoirement couvert en responsabilité civile par le régime de ses parents ou de la personne qui en est responsable.

Seront imputables à la famille : Les dégâts occasionnés par l'enfant aux installations ou, aux matériels, les dommages causés par l'enfant à autrui.

Rappel : En dehors des cours, il est **interdit d'accéder aux classes et aux couloirs**.

Sanctions : L'enfant se verra exclu temporairement si son comportement est jugé perturbant pour le groupe, s'il engage sa sécurité ou celle des autres enfants. Avant toute décision, une rencontre est organisée avec les parents et l'enfant.

Horaires de fonctionnement de la cantine :

ACCUEIL	TARIFS	SERVICES
<i>Lundi, mardi Jeudi, vendredi</i>	Décision de Mr le Maire du 8/03/2023	1 ^{er} service : 11h30/12h10 2eme service : 12h20/13h00 (variable)

ATTENTION

Obligation de fournir un certificat médical pour une absence en restauration scolaire, pour bénéficier d'une déduction des repas.

Formules d'accueil et principe de fonctionnement de la garderie/étude

<u>Périodes</u>	<u>Accueil</u>	<u>Départs</u>	<u>Tarif</u>	
<u>Garderie du matin</u>	<u>7h30/8h20</u>		Gratuite	
<u>Garderie du soir</u>	<u>16h50/17h55</u>	<u>Echelonnés jusqu'à 17h55 en élémentaire. Toutes les demi- heures en maternelle.</u>	<table border="1"><tr><td><u>Délibération du conseil municipal 06/04/2021 : 8 euros par mois</u></td></tr></table>	<u>Délibération du conseil municipal 06/04/2021 : 8 euros par mois</u>
<u>Délibération du conseil municipal 06/04/2021 : 8 euros par mois</u>				
<u>Etude du soir</u>	<u>16h45/17h45</u>	<u>17h45</u>		

Mode paiement : internet, prélèvement automatique, chèque, espèces.

Nous vous recommandons le prélèvement automatique ou internet (via le kiosque famille) <https://fontvieille.kiosquefamille.net>

Autorisation de sortie :

Toute nouvelle personne autorisée à venir chercher l'enfant à l'école doit être munie d'une pièce d'identité.

Une autorisation parentale devra être fournie pour tout enfant rentrant seul à son domicile (garderie du soir) ou accompagné par un enfant mineur. (jointe au dossier).